

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, convoquée à 18h30, tenue à 18h30, le jeudi 14 décembre 2017, dans la salle du conseil située au 379, 7^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Jonathan Hamel, conseiller #1;
Monsieur Martin Doucet, conseiller #2;
Monsieur Réjean Rajotte, conseiller #3;
~~Monsieur Pierre Paré, conseiller #4;~~
Monsieur Mathieu Daigle, conseiller #5;
Monsieur Francis Grenier, conseiller #6.

Formant le quorum, sous la présidence de monsieur le maire Stéphan Hébert.
(Code municipal du Québec - article 147)

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Véronique Piché,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 18h30.

Prendre note que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à tous les membres du conseil (article 156 du Code municipal du Québec).

Toute documentation utile à la prise de décision a été rendue disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. (Code municipal du Québec - article 148)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 298-12-2017

Sur proposition de Jonathan Hamel, appuyée par Martin Doucet, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour en modifiant :

4- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

3- ADOPTION DU BUDGET 2018

Résolution numéro 299-12-2017

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Francis Grenier, il est résolu, à l'unanimité, que le budget pour l'an 2018 soit adopté tel que déposé :

REVENUS 2018

Taxes sur la valeur foncière	1 845 924\$
Taxes sur une autre base	523 230\$
Paiements tenant lieu de taxes	12 680\$
Services rendus	136 250\$
Transferts	115 524\$
Total des revenus	2 633 608\$

DÉPENSES 2018

Administration générale	442 222\$
Sécurité publique	343 973\$
Transport	565 584\$
Hygiène du milieu	471 760\$
Santé et bien-être	5 800\$
Aménagement, urbanisme et développement	79 355\$
Loisir et culture	219 364\$
Frais de financement	111 968\$
Autres activités financières	393 582\$
Total des dépenses	2 633 608\$

4- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Résolution numéro 300-12-2017

Sur proposition de Martin Doucet, appuyée par Jonathan Hamel, il est résolu, à l'unanimité, que la Municipalité établisse son programme triennal des dépenses en immobilisations comme suit :

Année 2018

- 3 607 000\$: Construction de l'usine d'épuration des eaux usées (règlement d'emprunt)
- 20 000\$: Étude en lien avec un service Internet étendu (immobilisation)
- 10 000\$: Stationnement (en arrière de l'église)

Année 2019

- 40 000\$: Borne de recharge électrique (immobilisation)

Année 2020

- 500 000\$: Camion incendie (fonds de roulement et règlement d'emprunt)

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes maximum)

Une période de questions générales est mise à la disponibilité de l'assistance pour une durée maximale de quinze (15) minutes.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 301-12-2017

Sur proposition de Francis Grenier, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 18h44.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Stéphan Hébert, maire

Véronique Piché
Directrice générale et secrétaire-trésorière